
PROGRAMME DE FORMATION « EQUIPIER D'EVACUATION »

➤ INTITULE DE LA FORMATION

- Equipier d'Evacuation (guide et serre-file).

➤ CADRE REGLEMENTAIRE

- Incendie : Articles R4227-28, R4227-39, R4141-3 et R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.
- Formation à la sécurité : Articles L4121-1, L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.
- Recommandation : Règle APSAD R6.R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

➤ OBJECTIFS GENERAUX

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra être capable :

- D'être acteur de prévention en matière de sécurité incendie au sein de son établissement,
- D'appliquer les consignes de sécurité de son établissement,
- De connaître les cheminements et les points de rassemblement de son établissement,
- De s'organiser pour évacuer et faire évacuer en toute sécurité.

➤ CONTENUS PEDAGOGIQUES

THEORIE

- Le rôle des guides files et serre-files ;
- L'alarme, la décision, l'alerte ;
- La technique générale d'évacuation et les freins à l'évacuation ;
- La mise en sécurité des personnes ;
- Le comptage et l'accueil des secours ;
- Lecture d'un plan d'évacuation.

PRATIQUE

- Visite de l'établissement pour repérer et identifier les itinéraires et issues de secours ;
- Exercice d'évacuation éventuel

➤ METHODES ET OUTILS MOBILISES

- Démonstrations, apprentissages des gestes et conduites à tenir.
- Applications sous formes de mises en situations.
- Support pédagogiques remis aux stagiaires.
- Matériel pédagogique adapté : ordinateur, vidéoprojecteur, plan d'évacuation.

➤ MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATIONS

En cours de formation, le stagiaire et le formateur valident ensemble les acquis.

- Suivi de la formation : feuilles de présence émargées par le(s) ou le(s) stagiaire(s) et le formateur, questionnaire de positionnement du stagiaire en début de formation, évaluation à chaud en fin de formation, évaluation du formateur en fin de formation.
- Acquisition des compétences : le formateur évalue les acquis du stagiaire au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants et mises en situation.

➤ MODALITES D'ORGANISATION

- Délais d'accès : les inscriptions doivent être réalisées au moins 15 jours avant le démarrage de la formation.
- Modalités d'accès : nous contacter.
- Durée : 3H30 en présentiel.
- Périodicité : à définir par l'employeur, il est néanmoins souhaitable qu'un recyclage soit effectué tous les ans.
- Effectifs : 10 personnes maximum.
- Prérequis : aucun.
- Publics visés : Tout public.
- Lieu : intra entreprise.
- Intervenants : Formateur en prévention des risques professionnels.
- Documents obligatoires délivrés : Attestation de fin de formation.
- Mettre à disposition du formateur : Une salle de cours avec tableau blanc, une aire de feu sécurisée de 16 m2, les consignes de l'établissement et le registre de sécurité.
- Passeport prévention :
 - ✓ Code Rome : 4124941/105142/400614
 - ✓ Formacode : 42872
 - ✓ NSF : 344r

➤ ACCESSIBILITE

-  Accessibilité handicap : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de mise en œuvre.

➤ **TARIFS (organisme non assujetti à la TVA)**

- Contactez-nous pour un devis.

Tarif ajusté en fonction du nombre de participants et du lieu de réalisation.

Programme et durée non contractuels, modulable en fonction des besoins du client.

➤ **CONTACTS**



Madame Coralie SOSCIA
CS FORMATIONS
41 rue de la Bise
13127 VITROLLES



06-51-69-64-21



Site: www.csformations.com

Mail: csformationsst@gmail.com

Madame Coralie SOSCIA – CS FORMATIONS – 41 rue de la Bise 13127 VITROLLES - Tél : 06-51-69-64-21

Mail : csformationsst@gmail.com Site : www.csformations.com

Siret : 881 791 792 00032 – code APE : 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93131836213 auprès du Préfet de Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Habilitation SST n° 1498071/2021/SST-01/O/07